



Travail d' un huissier de justice

Par bootecoet

bonjour Madame,Monsieur,

j' ai un litige avec un huisier de justice pour le recouvrement d' une injonction de payer pour des loyers impayés

j' ai avancé les frais

il a recouvré ses frais auprès du créancier

il y avait chaque mois une part restant à charge du locataire

la Caf a payé pour 8 mois de loyers , mais 6 concernaient la période couverte par l' IP .

l' huissier n' a pas calculé les intérêts de retard entre le jugement définitif et le versement Caf

il considère que le dossier est soldé et refuse d' établir un

état des sommes versées .

je recherche s' il y a des textes législatifs encadrant les missions d' huissier quand ils procèdent à l' application de jugements définitifs des tribunaux

merci